

CABINET D'ARCHITECTURE EN JURY

BALOUO SALO

ARCHITECTURE
COMPETITION

隈研吾
建築都市設計
KENO KUMI
AAO / K20001223

KAIRA LOORO - ARCHITECTURE POUR LA PAIX

WWW.KAIRALOORO.COM

MC A

CONCOURS D'ARCHITECTURE MAISON DES ENFANTS

rogal

EMBT

1er PRIX

PRIX INTERNSHIP chez

5.000€

KENGO KUMA & ASSOCIATES, Japon

MVRDV

CONSTRUCTION
STAGE KKA

MARIO CUCINELLA ARCHITECTS, Italie
SBGA | BLENGINI GHIRARDELLI, Italie

AL_A

JURY

MMA
HMA
DESIGN
STUDIO

KENGO KUMA (KKA)

MARIO CUCINELLA (MCA)

architecture
sans frontières
INTERNATIONAL

AGOSTINO GHIRARDELLI (SBGA)

BENEDETTA TAGLIABUE (EMBT)

SHARON | DAVIS
design

MPHETHI MOROJELE (MMA)

SHARON DAVIS

اپر پوس گھانگي - مہتابين مہتابي
DRISS KETTANI ARCHITECTE

ALICE DIETSCH (AL_A)

SAAD EL KABBAJ

GIUSEPPE MAZZAGLIA (MVRDV)

LIGIA NUNES (ASF INT.)

MOHAMED
AMINE SIANA

S.E.KABBAJ - D.KETTANI - M.A.SIANA

MAISON DES ENFANTS

Pour la protection de la santé et la prévention de la malnutrition

Présentation	3
Malnutrition infantile	4
Encadrement du projet	9
Le projet	15
Les Prix	18
Jury	19
Inscription	23
Calendrier	23
Les documents du projets	24
Critère d'évaluation	25
FAQ	25
Le concours Kaira Looro	26
Balouo Salo	30
Règlement	34
Les partenaires	38



PRÉSENTATION

Pour nous, une « Maison des enfants » doit être un lieu chaleureux et accueillant où des activités visant à prévenir la malnutrition infantile peuvent être organisées dans un milieu rural. Les enfants d'aujourd'hui sont les leaders de demain ; leur permettre de bien se développer est essentiel pour construire un avenir meilleur.

Aujourd'hui, 149 millions d'enfants dans le monde souffrent d'un retard de croissance résultant de difficultés nutritionnelles provoquées par la pauvreté, les conflits et la crise environnementale. Une bonne

alimentation, en particulier au cours des 5 premières années de vie, est synonyme de développement psychologique et physique, essentiel au développement de toutes les capacités nécessaires pour participer à la vie sociale. C'est pourquoi l'édition 2022 du concours Kairo Loro a choisi de construire une « Maison des enfants » pour accueillir des activités de suivi et d'assistance des enfants exposés au risque de malnutrition. Cela sera notre contribution au deuxième des Objectifs de développement durable : faim « zéro » d'ici 2030. Y arriverons-nous?

MALNUTRITION INFANTILE

Une bonne alimentation pendant l'enfance est nécessaire à la survie et au développement psychologique et physique. Des individus bien nourris sont capables de grandir normalement, d'apprendre, et de participer à la vie sociale.

Aujourd'hui toutefois, au moins un enfant de moins de 5 ans sur trois souffre de malnutrition sous l'une de ses formes les plus visibles.

Environ 149 millions d'enfants de moins de 5 ans dans le monde souffrent de retard de croissance, la forme la plus visible de la malnutrition. Ils sont trop petits pour leur âge et leur cerveau risque de ne pas développer pleinement son potentiel cognitif, ce qui peut entraver leur capacité à apprendre durant l'enfance, et à gagner leur vie et contribuer au développement de leur communauté à l'âge adulte.

45 millions d'enfants sont atteints de cachexie. Ces enfants sont extrêmement maigres, ont un système immunitaire très affaibli, et risquent de mourir. Ils ont besoin de soins d'urgence pour survivre.

Enfin, quasiment 39 millions d'enfants sont en surpoids en raison des changements dans la production alimentaire mondiale et de l'augmentation de la consommation d'aliments transformés, riches en gras, en sucre et en sel.

On observe aussi d'autres formes moins visibles de malnutrition, telles que la « faim cachée », lorsque les enfants ont une carence en vitamines essentielles et en micronutriments. Ces déficiences touchent plus de 340 millions d'enfants de moins de 5 ans dans le monde, ce qui retarde leur croissance, affaiblit leur système immunitaire et compromet le développement de leurs capacités cognitives.

Durant la grossesse, l'enfance et l'adolescence, l'alimentation est une des principales causes de malnutrition sous toutes ses formes. Les difficultés d'accès à une nutrition et à des soins de santé adéquats lors de la grossesse et de l'allaitement sont des facteurs qui influent sur la santé de l'enfant.

La pauvreté, l'instabilité des marchés alimentaires, la crise climatique, les épidémies, les urgences, les conflits, les guerres, l'analphabétisme, le manque d'infrastructures, l'impossibilité d'accéder aux soins médicaux et la discrimination contribuent à la propagation de la malnutrition.

Bien que notre planète nous fournisse énormément de ressources, la faim reste la première cause de décès dans le monde, en particulier en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud. Les pays qui ont un IFM (Indice de la faim dans le monde) inquiétant sont les suivants : le Tchad, Madagascar, le Yémen, la Syrie, le Burundi, la République centrafricaine, le Congo et la Somalie.

La malnutrition, en particulier chez les enfants, est donc l'un des principaux problèmes de santé et de développement dans le monde. Voilà pourquoi elle occupe la deuxième place dans les Objectifs de développement durable des Nations unies : FAIM ZÉRO D'ICI 2030.

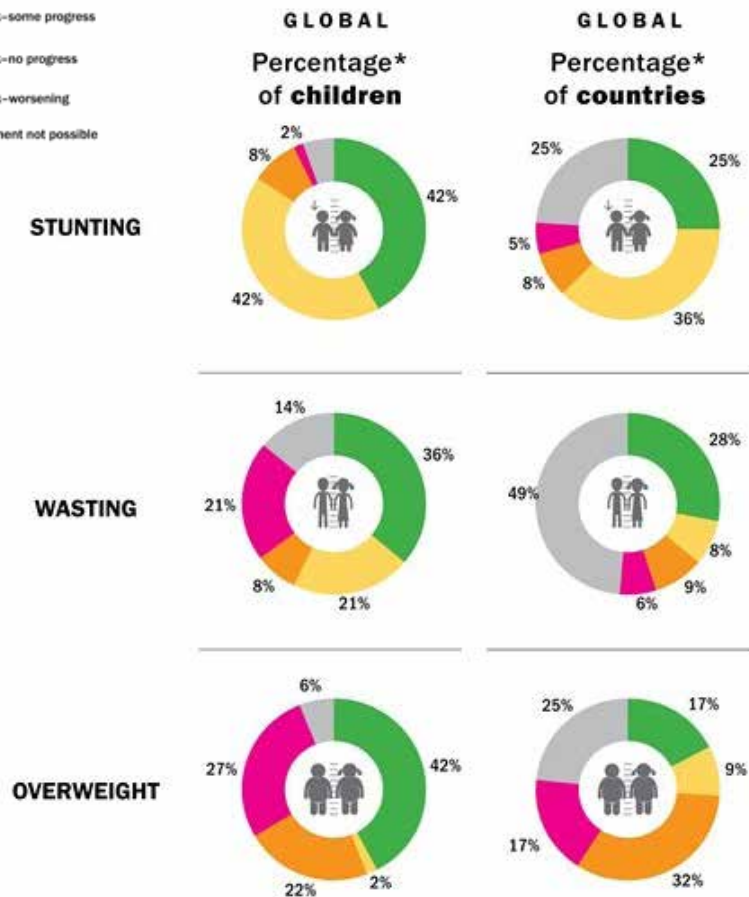
Remarques :

Des documents et des rapports approfondis sur la malnutrition infantile sont à la disposition des participants. Ressources : <https://www.unicef.org/> <https://www.globalgoals.org> <https://www.globalhungerindex.org/>

Environ la moitié des enfants du monde vivent dans des pays qui ne sont pas sur la bonne voie pour atteindre un ou plusieurs des trois ODD 2030 sur la malnutrition infantile

Progrès vers les cibles des ODD de malnutrition infantile en :

- On track
- Off track-some progress
- Off track-no progress
- Off track-worsening
- Assessment not possible



APERÇU MONDIAL

Progrès vers les ODD - par % de pays mondiaux et régionaux

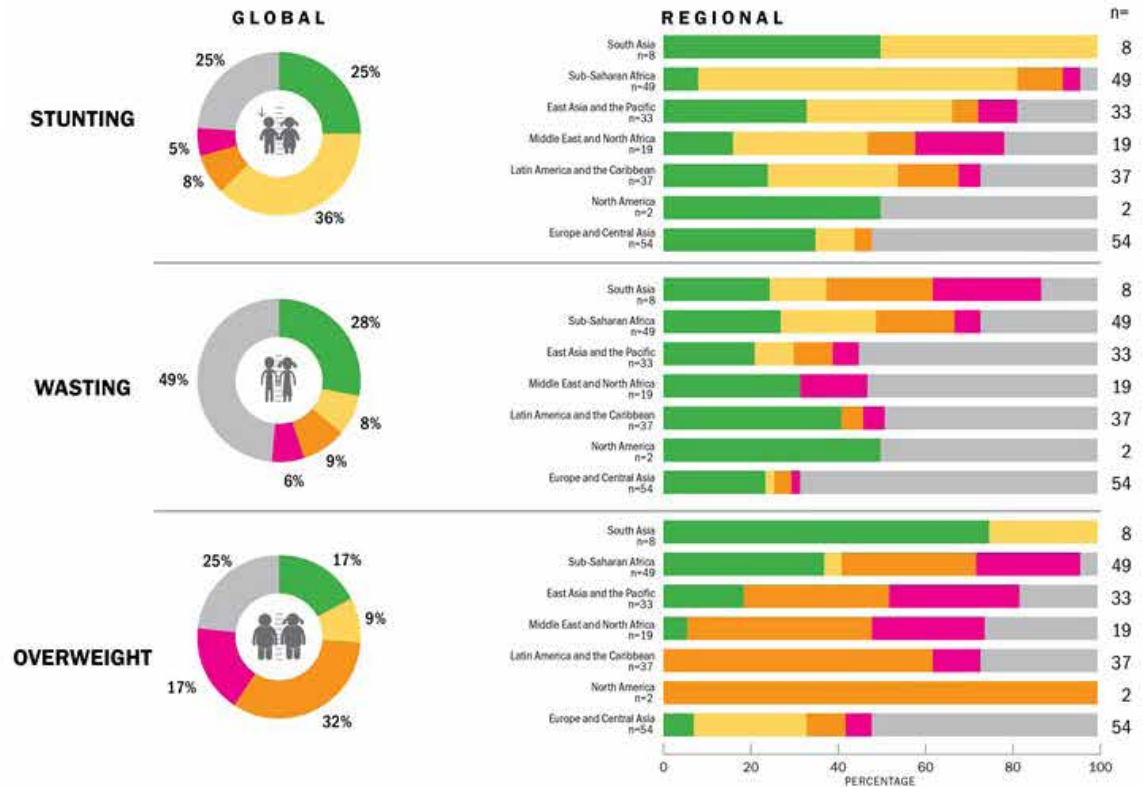
Seul un quart environ des pays est en bonne voie pour atteindre au moins l'un des objectifs de 2030 des ODD sur le retard de croissance et l'émaciation, tandis que moins de deux pays sur cinq sont en bonne voie pour atteindre l'objectif sur le surpoids.

Progrès vers les cibles des ODD sur la malnutrition infantile en :



Source: UNICEF, WHO, World Bank Group Joint Malnutrition Estimates, 2021, edition. Note: *Percentages may not add up to 100 per cent due to rounding. **Oceania excluding Australia and New Zealand. See notes on progress assessment categories on slide 31.

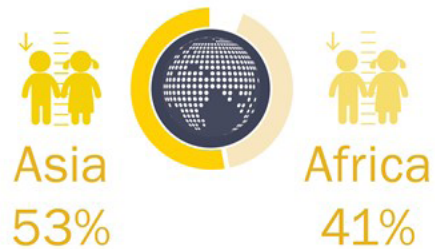
Pourcentage de pays



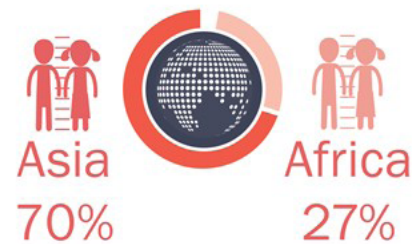
UNICEF, WHO, The World Bank. Levels and trends in child malnutrition: key findings of the 2021 Edition of the Joint Child Malnutrition Estimates — UNICEF | for every child



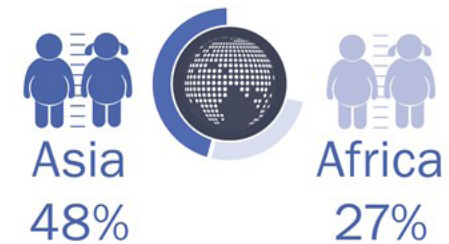
La plupart des enfants souffrant de malnutrition vivent en Asie et en Afrique



En 2020*, plus de la moitié des enfants de moins de 5 ans touchés par un retard de croissance vivaient en Asie et deux sur cinq vivaient en Afrique.



En 2020*, plus des deux tiers de tous les enfants de moins de 5 ans touchés par l'émaciation vivaient en Asie et plus d'un quart vivaient en Afrique.



En 2020,* près de la moitié de tous les enfants de moins de 5 ans touchés par le surpoids vivaient en Asie et plus d'un quart vivaient en Afrique.

UNICEF, WHO, The World Bank. Levels and trends in child malnutrition: Key findings of the 2021 Edition of the Joint Child Malnutrition Estimates – UNICEF | for every child

A close-up photograph of a woman with dark skin, wearing a vibrant, multi-colored patterned dress. She is holding a baby wrapped in a blue and black patterned blanket. The woman's hands are visible, gently cradling the baby. The background is dark and out of focus.

**2,37 MILLIARDS
DE PERSONNES
DANS LE MONDE
SONT SANS NOURRITURE
OU ILS NE SONT PAS DANS LE
CONDITIONS**

POUR PRATIQUER UN RÉGIME
SAIN ET ÉQUILIBRÉ

ENCADRE DU PROJET

Contexte national et régional

Le projet se déroule au sud du Sénégal : un pays d'Afrique de l'Ouest bordé par l'océan Atlantique, la Mauritanie, le Mali, la Gambie et la Guinée. La population nationale s'élève à presque 17 millions d'habitants, principalement concentrés dans les grands centres urbains et dans la capitale, Dakar.

Le sud, en plus de l'enclave gambienne, est appelé Casamance en raison de la présence du fleuve du même nom, et est divisé en 3 régions administratives : Ziguinchor, Sédhiou et Kolda, qui regroupent environ 1,5 million d'habitants. C'est à Sédhiou, région centrale, que le projet se déroulera.

C'est l'une des régions les moins développées du pays, avec un taux moyen d'urbanisation de 10 % et un taux moyen de pauvreté d'environ 92 %. Cette région se veut essentiellement agricole et les villages ruraux comptent 1 500 habitants en moyenne. Le centre administratif de Sédhiou compte environ 22 000 habitants.

Dans la région, la qualité de vie est l'une des moins développées du pays, en raison du manque de développement, de ressources et d'infrastructures, et des effets des changements climatiques sur les activités agro-pastorales qui constituent la première source d'auto-suffisance.

Le projet se déroulera dans une région rurale de Sédhiou, loin du centre administratif, c'est pourquoi la situation est d'autant plus grave. Ici, 97 % de la population est touchée par la pauvreté ; 88 % des familles

n'ont pas accès à l'eau potable ; 60 % de la population vit dans des maisons sans accès direct à l'électricité ; 70 % des enfants arrêtent l'école avant le secondaire. Le taux de malnutrition infantile est l'un des plus élevés du pays, et 1 enfant sur 3 est exposé au risque de malnutrition. Par conséquent, le pourcentage de mortalité est supérieur à la moyenne nationale.

Contexte local : la vallée de Tanaff.

La vallée de Tanaff à Sédhiou fait partie du département de Goudomp. Elle tient son nom du village le plus représentatif économiquement et démographiquement, Tanaff, qui compte environ 9 000 habitants. La vallée est essentiellement constituée d'un réservoir de 480 km² entouré de 5 villages : Baghère, Tanaff, Dioudoubou, Simbandi Brassou et Niagha. Ces derniers regroupent un total d'environ 80 000 habitants de plusieurs ethnies : les Mandingues, les Peuls, les Wolofs, les Manjaques, les Diolas, les Balantes. L'islam est la principale religion, suivie d'une minorité chrétienne, et d'environ 1 % de croyances autochtones.

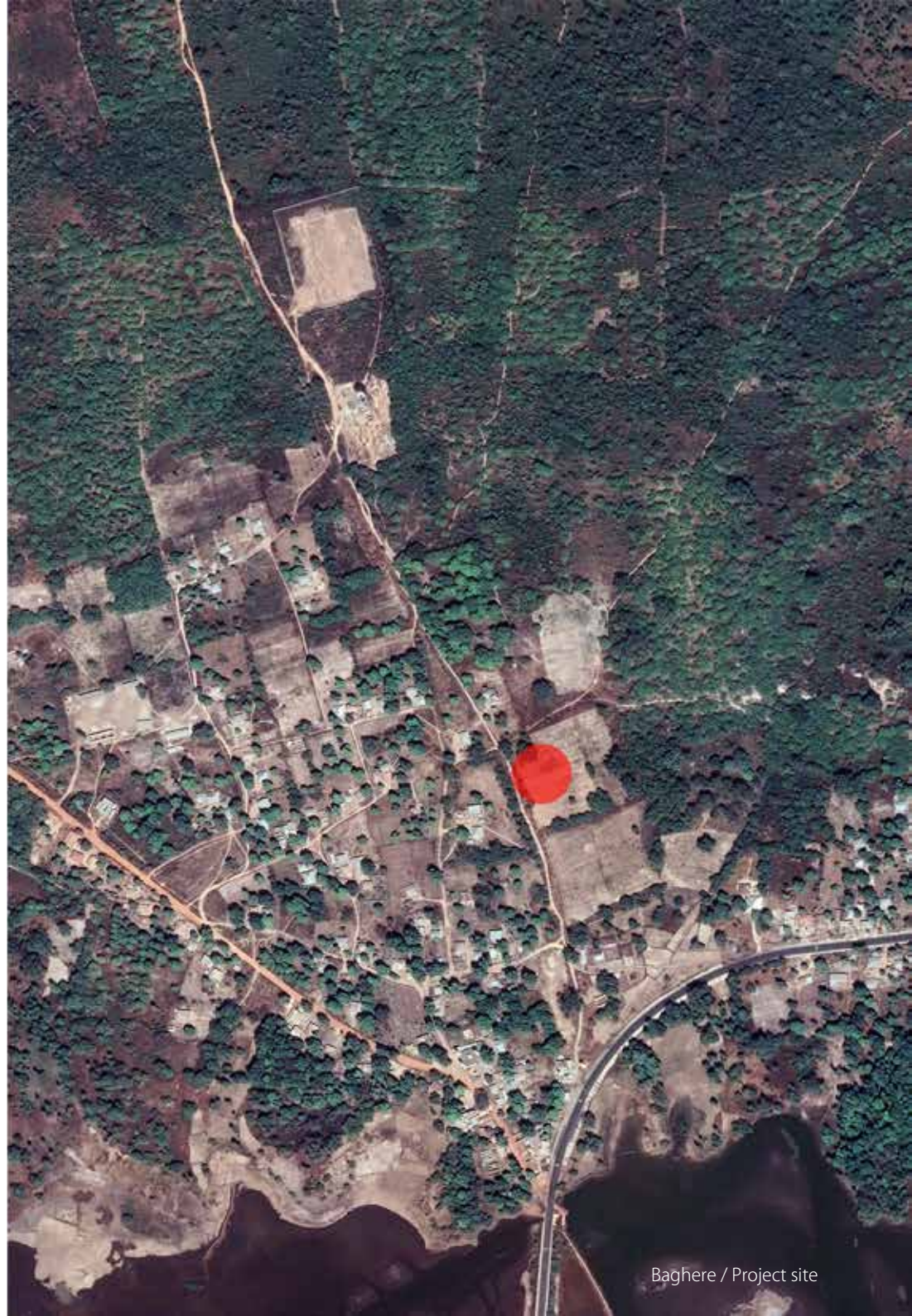
La N6 (route nationale), qui relie Ziguinchor et Kolda, traverse la vallée et dessert les villages environnants qui profitent de cette dernière pour le transport et le commerce. Le chef-lieu de la région, Sédhiou, est situé de l'autre côté du fleuve Casamance. Les services qu'il offre, tels que des hôpitaux, des instituts et des institutions publiques, sont difficiles d'accès, il est donc préférable de se rendre à Kolda ou Ziguin-



Africa / Senegal



Tanaff valley / Baghere Village



Baghere / Project site

chor, qui se trouvent respectivement à 60 et 120 km.

La vallée est sujette à la désertification et à la salinisation en raison des changements climatiques : le rare phénomène d'intrusion d'eau salée a entraîné la perte de 10 000 hectares de terres arables, ainsi que la contamination des sols et des puits qui a provoqué environ 60 % des infections et des maladies, notamment le choléra, la giardiase et la diarrhée. La contamination de l'eau est l'un des principaux facteurs de malnutrition infantile.

Le village : Baghère

La « Maison des enfants » sera construite dans la commune de Baghère, dont le territoire est bordé par la forêt Balmadou au nord, la Guinée-Bissau au sud, Nianga à l'est, et Simbandi et Dioudoubou au sud/nord-ouest. D'un point de vue géomorphologique, la commune présente des sols à prédominance sablo-argileuse à proximité des vallées argilo-limoneuses, où l'on cultive du riz, et latéritique-sableuse dans les hautes plaines. La température minimum oscille entre 16 °C en décembre et 25 °C en juin, avec des températures maximales de 31 à 45 °C en août et un taux d'humidité allant jusqu'à 95 %. Il y a régulièrement du vent : de novembre à mars, le vent chaud et sec souffle d'est en ouest ; de mars à mai, les alizés soufflent d'ouest en est ; et les moussons sont présentes de juin à octobre.

La moyenne des précipitations annuelles de la région est de 1 095,7 mm entre juin et octobre. La saison sèche dure de 7 à 10 mois en alternance avec la saison des pluies. La commune possède une superficie de 134 km² et compte un total de 22 000 habitants répartis dans ses 23 villages.

Baghère est l'équivalent du village administratif de la commune et

possède une orientation spirituelle/religieuse, car il a été fondé par Chérif Younouss Aïdara, un descendant du prophète Mahomet. C'est pour cette raison que le village est également connu sous le nom de « Saint Baghère » et que c'est un lieu de pèlerinage. Aujourd'hui, quasiment 2 500 personnes y vivent, dont 53 % de femmes, et 58 % de mineurs vivent dans une zone inhabitée d'environ 1 km. Il y a quelques infrastructures : la mairie, des services médicaux d'urgence, des puits, un terrain de foot, une école primaire, une école arabe et la mosquée qui abrite la tombe de Younouss Aïdara.

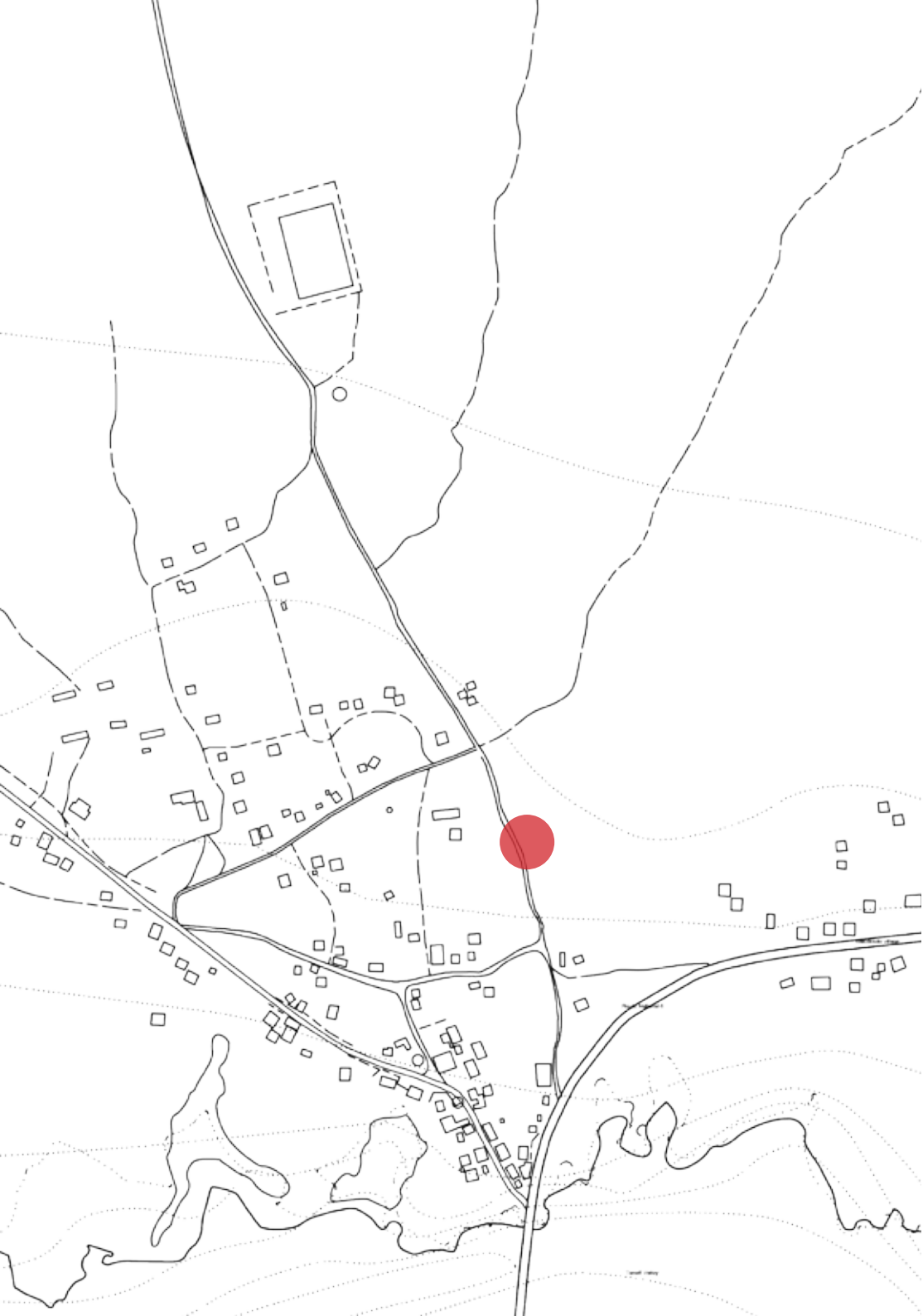
Dans les années à venir, Balouo Salo va construire dans cet endroit des puits avec des stations d'épuration, un centre éducatif, et une « Maison des femmes » (Kaira Loro 2021). De plus, à environ 1,2 km (à Tanaff), il y a un centre culturel polyvalent construit par Balouo Salo.

Le terrain

La « Maison des enfants » sera construite sur un terrain qui se situe sur la route menant au village Diarifa (au nord du terrain) depuis la route nationale N6, derrière Baghère et à proximité de Bakidioto (à l'est du terrain). Le terrain se caractérise par une surface plane. Il est principalement entouré de manguiers et d'acacias. Le sol est ferrugineux-sableux.

Le projet architectural peut être placé n'importe où sur le terrain et dans n'importe quelle direction, du moment qu'il respecte les caractéristiques (dimensions, hauteur, volume, etc.) indiquées dans l'appel d'offres.

Le terrain indiqué peut être amené à changer au cours de la phase de construction. Les participants ont donc la possibilité de situer le projet sur d'autres terrains du village.







Medical guard



Primary school



Main street

PROJET

La « Maison des enfants » sera un espace dédié à la prévention de la malnutrition infantile grâce à la mise à disposition de produits nutritionnels, au développement de programmes de sensibilisation à l'hygiène et aux soins, à l'organisation de rendez-vous pédiatriques et sociaux, à l'hébergement de patients à risque et à la formation d'infirmières communautaires qui accompagneront les familles locales dans l'apprentissage des bonnes pratiques en matière de prévention et de nutrition.

Le projet sera construit dans le cadre d'un programme humanitaire, avec une équipe de volontaires et la participation de la communauté bénéficiaire. Il devra donc respecter certaines règles de construction, notamment :

- être facile à construire à l'aide de technologies durables qui s'adaptent à l'autoconstruction et ne requiert pas l'utilisation de grosses machines ou d'équipements complexes ;
- utiliser des matériaux naturels et/ou recyclés disponibles localement, afin de limiter l'impact économique/environnemental et de générer des revenus pour la région ;
- être intégré dans l'environnement social et culturel du lieu.

L'architecture devra abriter les activités suivantes (qui doivent avoir chacune un espace qui lui correspond ou être liées les unes aux autres selon l'idée du participant) :

1. Administration. Il faudra un espace, pour un maximum de 8 personnes, destiné au classement, à la gestion et à l'organisation des activités. Les réunions et autres formations pourront également avoir lieu dans cet espace.

2. Stockage. L'un des objectifs du projet est de fournir des soins nutritionnels, des suppléments, et d'autres produits médicaux et alimentaires. Par conséquent, il faudra prévoir une réserve mesurant 20 m² maximum.

3. Hébergement. Les examens médicaux des enfants seront effectués dans cet espace et, pour les enfants à risque, on devrait pouvoir leur offrir un hébergement pour faciliter leur suivi et leur prise en charge. Il doit y avoir des dortoirs destinés aux mères et aux enfants, avec 8 lits au maximum. Il faudra aussi prévoir dans cet espace des vestiaires ainsi que des salles de bain.

4. Récréation. Si surveiller et prendre soin des enfants est important, l'aspect psychologique ne l'est pas moins. Il faudra donc un espace à part où les enfants pourront jouer, accompagnés de membres de la famille ou d'assistants.

L'architecture doit respecter les conditions suivantes :

- La surface intérieure ne doit pas dépasser 250 m² et doit permettre d'effectuer toutes les activités mentionnées précédemment ;
- Être de plain-pied ; Aucun escalier n'est donc autorisé ;
- Les espaces doivent être flexibles et adaptables à d'autres activités ;

- Le coût des matériaux de construction seuls (par exemple : ciment, terre, bois, etc.) ne doit pas dépasser 30 000 € (mobiliers et installations non compris) ;
- L'utilisation de matériaux naturels disponibles dans la région, ou de déchets et de matériaux recyclés de préférence ;
- Promouvoir des technologies de construction durables et écologiques ;
- Être facile à construire à l'aide de personnes non qualifiées, sans faire appel à de grosses machines ;
- Le schéma des installations et des équipements électriques et de

- plomberie n'est pas nécessaire ;
- Le schéma de l'entourage et du mobilier n'est pas nécessaire.

Après inscription, les participants recevront des matériaux supplémentaires afin de mettre en œuvre leur projet :

- Fiches techniques, prix, images et caractéristiques des matériaux de construction ;
- Cartes du village de Baghère et de la vallée de Tanaff ;
- Images du village et de la vallée de Tanaff ;
- Dessins AutoCAD et photos du site de construction.





LES PRIX

1er PRIX

5.000 €

Construction

Stage chez Kengo Kuma, Japon

Partage avec des partenaires

Expositions et articles

Publication du volume officiel

Certificat

2e PRIX

2.000 €

Stage chez Mario Cucinella Architects, Italie

Partage avec des partenaires

Expositions et articles

Publication du volume officiel

Certificat

3e PRIX

1000 €

Stage chez SBGA Blengini Ghirardelli, Italie

Partage avec des partenaires

Expositions et articles

Publication du volume officiel

Certificat

2 MENTIONS HONORABLES

Partage avec des partenaires

Publication du volume officiel

Certificat

5 MENTIONS SPÉCIALES

Partage avec des partenaires

Publication du volume officiel

Certificat

20 FINALISTES

20 TOP 50

Partage avec des partenaires

Publication du volume officiel

Certificat

Tous les projets récompensés recevront un certificat numérique et seront publiés dans le livre officiel du concours "Kaira Loro 2022 - Maison des enfants", présenté et discuté dans les institutions et autorités nationales et internationales ; transmis aux magazines et aux portails d'architecture ; exposés dans des événements, des foires et des séminaires. Les modalités de décaissement des prix sont définies dans le règlement.

JURY



Kengo Kuma

Kengo Kuma & Associates
Japan, China, France

Kengo Kuma est né en 1954. Il a fondé Kengo Kuma & Associates en 1990. Il est actuellement professeur émérite à l'Université de Tokyo après avoir enseigné à l'Université Keio et à l'Université de Tokyo. Des projets KKAA sont actuellement en cours dans plus de 30 pays. Kengo Kuma propose une architecture qui ouvre de nouvelles relations entre la nature, la technologie et les êtres humains.



Mario Cucinella

Mario Cucinella Architects
Italy

Fondé en 1992 à Paris par Mario Cucinella, le studio MC A - Mario Cucinella Architects est aujourd'hui basé à Bologne et à Milan et est composé de plus de 100 professionnels. MC A se spécialise dans la conception architecturale qui intègre des stratégies environnementales et énergétiques, en utilisant un département de R&D interne qui étudie les questions de durabilité à travers une approche holistique.



Agostino Ghirardelli

SBGA | Blengini Ghirardelli
Italy

Agostino Ghirardelli est diplômé en architecture de l'Université de Gênes en 1999. Il a collaboré et été partenaire de plusieurs cabinets internationaux, a travaillé à New York et à Paris et a supervisé des chantiers dans le monde entier. Elle gère des projets complexes d'urbanisme et de régénération. En tant que membre fondateur de SBGA, il est souvent invité à des conférences et ateliers nationaux et internationaux.

JURY



Benedetta Tagliabue

Miralles Tagliabue EMBT
Spain & China

Elle a étudié l'architecture à l'Istituto di Architettura di Venezia (IUAV) et est actuellement directrice du cabinet d'architecture international Miralles Tagliabue EMBT, fondé en 1994 à collaboration avec Enric Miralles, basé à Barcelone, Shanghai et Paris. Parmi ses projets les plus remarquables, citons le Parlement écossais à Édimbourg, le Diagonal Mar-Park, le marché de Santa Caterina.



Alice Dietsch

Amande Leveté Architects
United Kingdom

Alice Dietsch est directrice du studio d'architecture primé AL_A. Les projets récemment achevés comprennent deux nouveaux bâtiments pour le Wadham College de l'Université d'Oxford et un nouveau centre pour l'association caritative de lutte contre le cancer Maggie's à Southampton.



Mphethe Morojele

Mpheti Morojele Architects
South Africa

Mphethi Morojele est propriétaire et fondateur du MMA Design Studio, un studio d'architecture et de design primé basé à Johannesburg, en Afrique du Sud. Le cabinet a collaboré à la production de certains des projets les plus emblématiques et culturellement importants d'Afrique du Sud et continue d'étendre son portefeuille sur le continent.

JURY



Giuseppe Mazzaglia

MVRDV
Holland

Chef de projet senior et architecte Giuseppe Mazzaglia travaille dans les studios asiatiques et allemands de MVRDV où il participe à la conception de bâtiments polyvalents à Shenzhen, Shanghai et Berlin. Entre autres, il a travaillé sur la conception du Centre pour femmes et enfants de Shenzhen.



Sharon Davis

Sharon Davis Design
USA

a fondatrice et directrice Sharon Davis est une praticienne primée dont le travail est motivé par une croyance profonde dans le pouvoir transformateur du design. En 2007, après une carrière réussie dans la finance et une maîtrise en architecture de la Graduate School of Architecture de l'Université Columbia, où elle a reçu le prix commémoratif Lucille Smyser Lowenfish.



Ligia Nunes

Architecture Sans Frontieres
International, France

Ligia Nunes est diplômée en architecture par FAUTL - Faculdade de Arquitectura da Universidade Tecnica de Lisboa, Portugal et un doctorat en patrimoine et réhabilitation architecturale par le Département de la construction de l'ETSA - Escuela Tecnica Superior de Arquitectura, Coruña, España.

JURY



Saad El Kabbaj

Maroc

Né en 1978 à Casablanca, Saad El Kabbaj a étudié à l'Ecole Nationale d'Architecture de Rabat au Maroc où il a obtenu son diplôme en 2003. Au cours de ses études, il a eu quelques expériences à l'étranger (Grèce, Tunisie et Egypte). Il a ouvert son cabinet à Casablanca en 2005 et travaille sur divers projets. Il enseigne actuellement à l'Université UIR de Rabat.



Driss Kettani

Maroc

Né en 1978 à Fès, Driss Kettani a étudié à l'Ecole Nationale d'Architecture de Rabat au Maroc dont il sort diplômé en 2003. Il a passé son enfance en Côte d'Ivoire avant de venir au Maroc en 1996. Après quelques collaborations, il ouvre son cabinet à Casablanca en 2005, travaillant sur des projets de logements, de bureaux et de design. Il enseigne actuellement à l'Université Mohammed VI Polytechnique.



Mohamed Amine Siana

Maroc

Né en 1979 à Casablanca, Mohamed Amine SIANA est diplômé de l'Ecole Nationale d'Architecture de Rabat, Maroc en 2004. Il collabore depuis 2000 avec différents architectes et a eu quelques expériences à l'étranger avant d'ouvrir son propre cabinet à Casablanca en 2005. Il travaille dans différents type de projets : intérieur, logement, santé, design. Il enseigne actuellement à l'Université UIR de Rabat.

INSCRIPTION

Les participants peuvent s'inscrire individuellement ou en équipe de 5 personnes maximum. Au moins un des membres doit avoir moins de 35 ans (au moment de l'inscription). Les frais d'inscription dépendent du moment où l'inscription est effectuée, comme indiqué ci-dessous :

Inscription anticipée : 60 €/équipe

Inscription normale : 90 €/équipe

Inscription tardive : 120 €/équipe

Le processus d'inscription est présenté ci-dessous :

1. rendez-vous sur l'espace « inscription » sur le site du concours ;
2. remplissez les champs obligatoires, inscrivez l'équipe et réglez les frais de participation par carte de crédit ou de débit, ou PayPal ;
3. à la fin du processus d'inscription, le chef d'équipe recevra un courriel d'inscription réussie contenant le code d'identification de l'équipe qui est à utiliser pour participer au concours, les téléchargements, et le lien pour télécharger le projet avant la date limite.

Instructions : si vous ne recevez pas de courriel de confirmation dans un délai de 2 jours suivant l'inscription, vérifiez vos courriers indésirables et vérifiez que l'adresse électronique info@kairalooro.com ne figure pas dans vos adresses bloquées ou vos courriers indésirables. Nous vous conseillons de vous inscrire et d'envoyer vos projets suffisamment tôt. En vous inscrivant, vous confirmez avoir accepté le règlement du concours.

CALENDRIER ET DÉLAIS

Inscription

Inscription « anticipée » du 15/01/2022 au 28/02/2022 (23 h 59 UTC+0)

Inscription « normale » du 01/03/2022 au 10/04/2022 (23 h 59 UTC+0)

Inscription « tardive » du 11/04/2022 au 15/05/2022 (23 h 59 UTC+0)

Date limite de soumission du projet | 13/06/2022 (23 h 59 UTC + 0)

Évaluation du jury | du 27/06/2022 au 03/07/2022

Publication des résultats | 11/07/2020

Remarques :

Le fait que l'inscription puisse être « anticipée », « normale » ou « tardive » n'a aucun impact sur la date de livraison du projet, qui est non modifiable.

[[CLIQUEZ ICI POUR VOUS RENDRE DIRECTEMENT SUR LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION](#)]

LES DOCUMENTS DE PROJET

Tous les participants doivent envoyer leurs propositions avec les documents suivants :

• **n. 1 tableau A1** : le projet doit être présenté et illustré avec un texte et des images.

Caractéristiques : dimensions de 841 x 594 mm (A1), format PDF, 300 ppp, taille maximale 30 Mo, en anglais, format paysage.

Nom du fichier : A1_TeamID

Voici ce qui doit apparaître dans le tableau :

- a. concept du projet ;
- b. dessins graphiques (plans, sections, brochures, plans de construction), échelle et type suffisants pour décrire le projet ;
- c. vues 3D (rendus, croquis, ou photos de modèles).

• **n. 1 rapport** : un document texte (en anglais) contenant une description écrite du projet.

Caractéristiques : anglais uniquement, A4 au format PDF. L'utilisation d'images dans le rapport n'est pas autorisée.

Nom du fichier : A4_TeamID

Voici ce que doit résumer le rapport :

- a. Concept du projet (600 mots maximum)
- b. Matériaux utilisés (300 mots maximum)
- c. Processus d'assemblage/de construction (300 mots maximum)

d. Estimation du coût des matériaux (tableau)

• **n. 1 couverture** : une image (rendu, croquis, ou photo du modèle) sans texte, à utiliser en tant que couverture du projet. L'utilisation de texte sur la couverture n'est pas autorisée.

Caractéristiques : format JPG, dimensions 1920 x 1080 pixels, 300 ppp, format paysage, taille maximale 10 Mo, aucun texte.

Nom du fichier : Cover_TeamID

Le Team ID et les modèles (A1, couverture, rapport) seront envoyés par courriel au chef d'équipe après confirmation de l'inscription. Les textes doivent uniquement être rédigés en anglais. Tous les projets doivent être fournis aux formats demandés. Le Team ID ne doit figurer sur aucun projet sous peine d'exclusion. Le Team ID reçu après l'inscription doit exclusivement être utilisé pour nommer les fichiers (A1, couverture, rapport), comme indiqué ci-dessus. Les projets envoyés dans des formats autres que ceux demandés seront exclus (motifs d'exclusion).

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les projets seront évalués par le jury qui tiendra compte des paramètres suivants :

1) Qualité architecturale

Originalité et innovation du processus de conception pouvant en plus mener à une conception architecturale répondant aux besoins fonctionnels, sociaux et formels stipulés dans le projet.

2) Construction et matériaux

Le choix d'une technologie de construction et de matériaux de construction durables et respectueux de l'environnement pour un modèle architectural pouvant également être auto-construit, et ce, avec des ressources locales.

3) Flexibilité et intégration dans l'environnement

La capacité de la conception architecturale à s'adapter aux différentes activités présentées dans le projet et à s'intégrer dans son contexte social et environnemental.

Les mentions ne sont pas cumulables. Des mentions seront attribuées aux projets n'occupant aucune des trois premières places et ayant reçu le plus grand nombre de mentions de la part du jury. Les mentions honorables sont sélectionnées par l'association et/ou le présid-

ent du jury.

Les projets en compétition pourront, avant d'être présentés devant le jury, être présélectionnés par l'association ou par une commission appropriée sur la base des critères d'évaluation, du respect des exigences du concours, de la faisabilité technique et économique, de l'originalité de la proposition, de la clarté de la présentation, de la compatibilité avec le thème du concours et de la qualité architecturale de la proposition de conception.

FAQ

Le site Internet du concours offre des réponses aux questions fréquentes. Les participants pourront demander de plus amples informations pendant toute la durée du concours et avant la date limite à l'adresse électronique suivante : info@kairalooro.com.

Les réponses seront publiées exclusivement en anglais dans la section « FAQ ». Les questions similaires à celles déjà présentées sur le site n'obtiendront pas de réponse.

LE CONCOURS KAIRA LOORO

Kaira Looro est un événement architectural à but non lucratif, organisé par l'association humanitaire Balouo Salo, qui s'adresse principalement aux étudiants et jeunes architectes, ingénieurs ou designers. Le nom du concours est tiré du mandingue. Les Mandingues sont une ethnie présente dans tout le Sénégal, en Gambie, en Guinée et au Mali. Son nom signifie « construire la paix » ou « architecture pour la paix » ; autrement dit, c'est une approche visant à construire un environnement favorable où règne la paix.

L'objectif de cet événement est de sensibiliser la communauté internationale aux sujets humanitaires, tout en collectant des fonds pour construire des projets caritatifs auxquels sont reversés les bénéfices.

L'objectif du concours est également d'offrir une visibilité internationale et des opportunités de développement professionnel à de jeunes architectes talentueux.

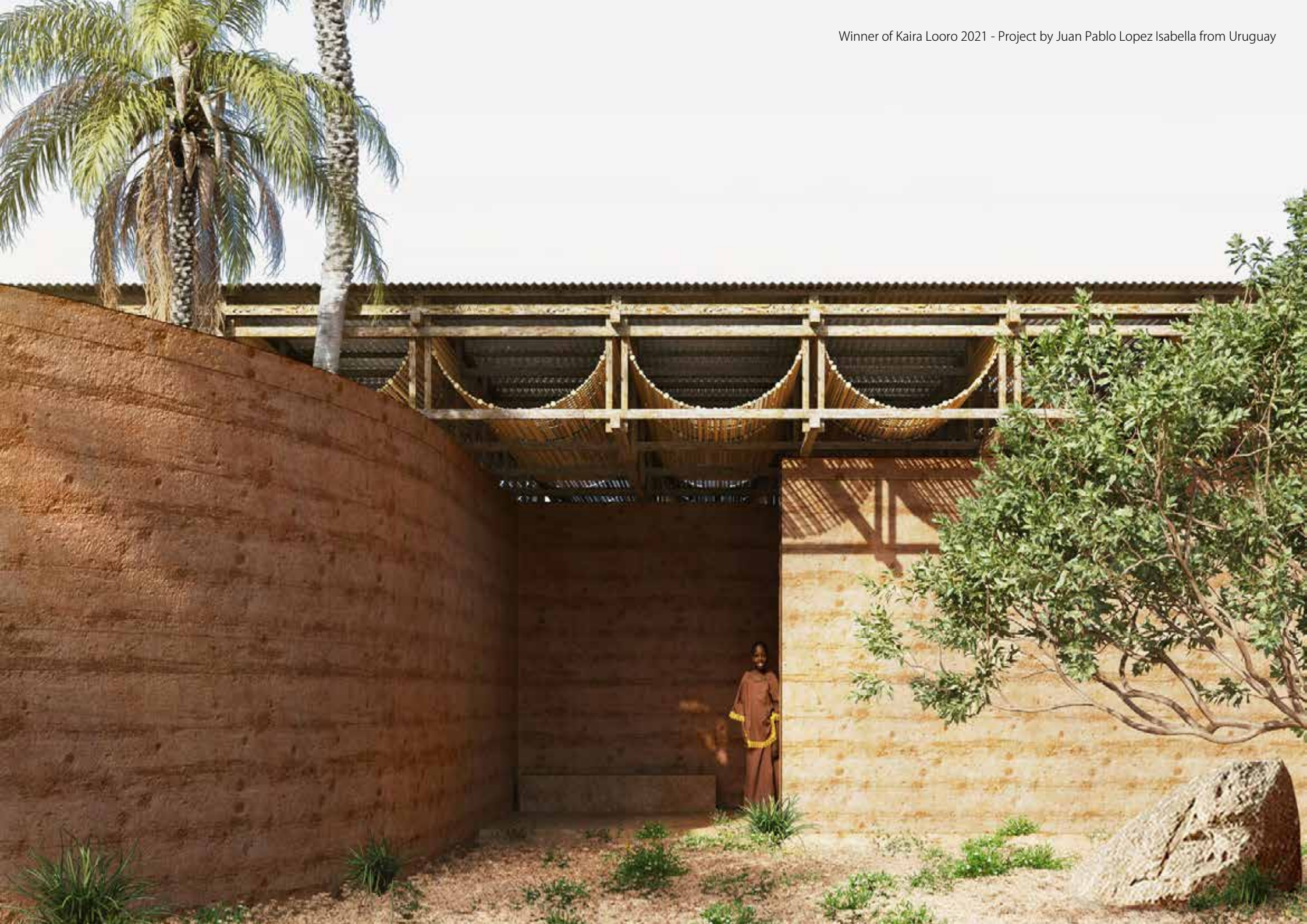
Le concours favorise une approche durable et encourage la recherche d'une architecture capable d'apporter une réponse concrète au changement climatique et aux crises humanitaires.

Le projet gagnant sera évalué et, s'il y a lieu, construit en tant que projet caritatif par l'association Balouo Salo, qui vérifiera sa faisabilité technologique, humanitaire et économique dans le contexte du bénéficiaire. L'organisation pourra alors se réserver le droit de modifier la conception pour la rendre plus viable en impliquant les gagnants, et en reconnaissant, dans tous les cas, que les membres de l'équipe sont les créateurs du concept architectural. Lorsque la con-

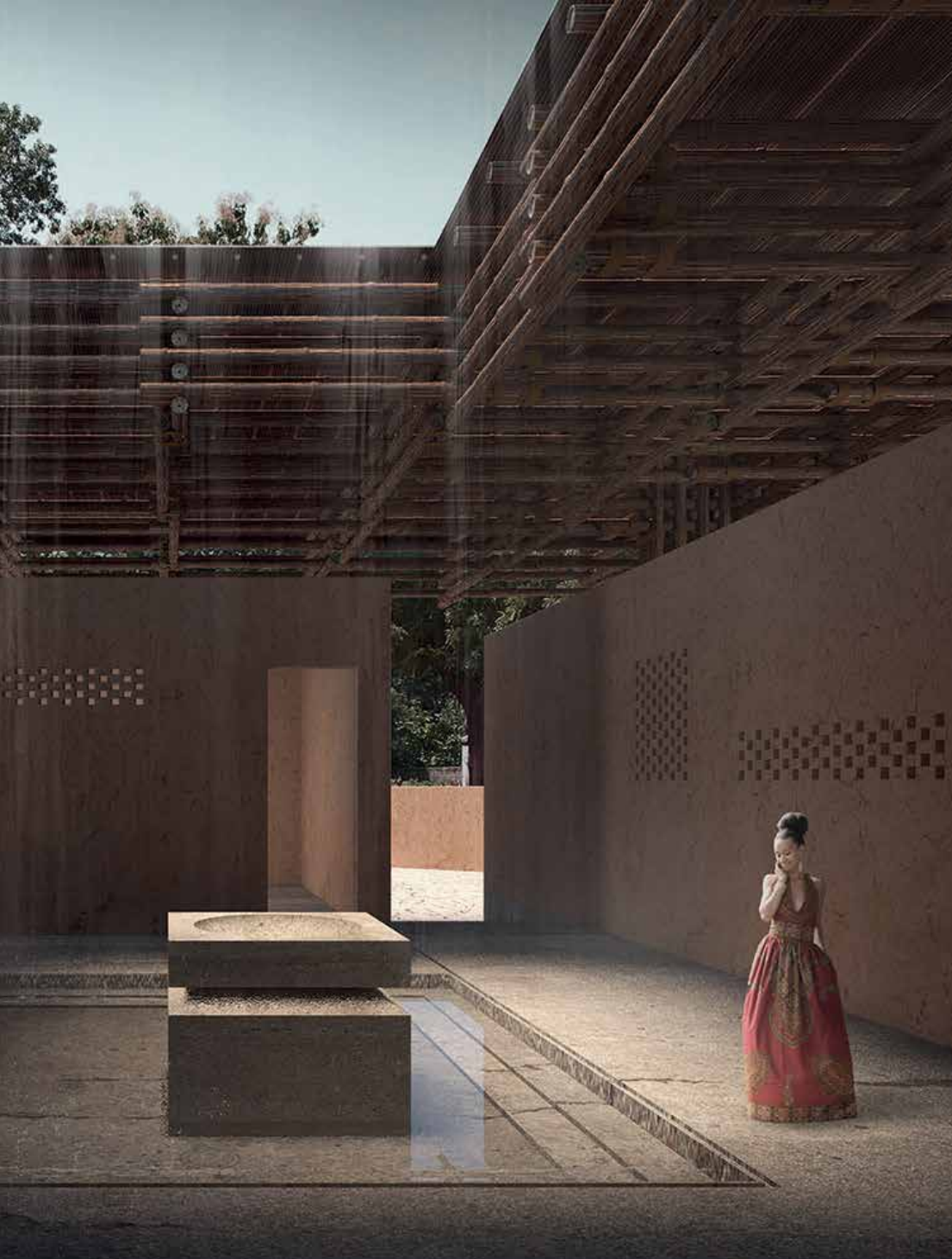
ception ne répondra pas aux critères de l'association, cette dernière pourra utiliser un autre projet récompensé.

La construction sera cofinancée par les bénéfices du concours qui proviennent des frais d'inscription et qui sont donc un don de charité. Tous les projets récompensés sont considérés comme des dons à l'organisation Balouo Salo, qui peut également les construire, les partager et les donner à d'autres associations, institutions partenaires et ministères engagés en faveur du développement des communautés rurales en Afrique.

Il s'agit d'un concours à but non lucratif et la totalité des bénéfices sont reversés à des œuvres caritatives.







Winner of Kaira Loro 2018 - Project by Giacomo Spanio,
Sergiu Cernea, Paolo Reali, Nicola Puppini from Italy



Winner of Kaira Loro 2017 - Project by Natalia Serafin,
Paulina Gorecka, Anita Wisniewska from Poland.

BALOUO SALO

Balouo Salo est une association humanitaire créée dans le but de construire des projets caritatifs afin d'améliorer la qualité de vie des communautés rurales dans les pays en voie de développement.

Les mots « Balouo Salo » viennent du mandingue (les Mandingues étant l'ethnie majoritaire dans laquelle l'association opère) et ont été choisis par le chef du village dans une région du sud du Sénégal. Ils signifient « un pont pour la vie ».

Voici quelques-uns des principaux projets de l'association dans le sud du Sénégal :

- La construction de puits à énergie solaire équipés de stations de désinfection et de stérilisation de l'eau pour réduire la mortalité infantile (dans les villages de Sambacounda, Sanoufily et Baghère) ;
- La conception d'un réservoir pouvant desservir 10 000 hecta-

res de rizières pour assurer un approvisionnement alimentaire et des moyens de subsistance à 80 000 personnes (vallée de Tanaff) ;

- La construction d'un centre culturel polyvalent permettant de promouvoir des activités éducatives et de protéger l'héritage culturel en tant que facteurs de développement durable (Tanaff) ;

- La construction d'une « Maison des femmes » (projet architectural Kaira Loro 2022) pour promouvoir l'émancipation des femmes et l'égalité des chances.

Tous les projets sont construits avec la participation directe de la communauté bénéficiaire pour faciliter l'appropriation et l'autosuffisance, et sont entièrement financés par des dons privés et des collectes de fonds, notamment « Kaira Loro ».









REGLEMENT

1. Conditions de participation

1.1. Ce concours intitulé « Kaira Loooro » est une collecte de fonds organisée par l'association « Balouo Salo » pour soutenir ses projets humanitaires.

1.2. Le concours est ouvert à toute personne souhaitant s'inscrire.

1.3. Ce concours est un « concours d'idées » et n'est pas considéré comme un prix conformément à l'article 6 du décret présidentiel 430/2001.

1.4. Chaque participant doit avoir entre 18 et 35 ans au moment de l'inscription, sur vérification d'une pièce d'identité en cours de validité.

1.5. Les données personnelles de tous les participants seront traitées exclusivement aux fins des activités liées à cet appel à concours conformément au décret législatif n° 196/03. Tout refus de traitement de ces données personnelles entraîne l'impossibilité de participer à cet appel à concours.

1.6. L'association « Balouo Salo », conformément à la législation en vigueur sur la vie privée, est autorisée à vérifier les données fournies par les participants en demandant la copie d'une pièce d'identité.

1.7. Les participants sont seuls responsables de la véracité et de l'exactitude des données fournies. L'association « Balouo Salo » décline toute

responsabilité à cet égard.

1.8. L'annonce et le règlement sont pleinement acceptés par tous les participants au concours au moment de leur inscription.

1.9. Le lieu de juridiction compétent en cas de litige est Catane, en Italie.

2. Modalités de participation

2.1. Pour participer au concours « Kaira Loooro », il est possible de s'inscrire de manière individuelle ou en équipe.

2.2. En cas de participation en équipe, un maximum de 5 participants est autorisé et au moins un des membres doit avoir moins de 35 ans au moment de l'inscription. Le chef choisi par l'équipe est la seule personne autorisée à interagir avec les organisateurs du concours « Kaira Loooro », sauf si, en cas de besoin, cette tâche doit être attribuée à un autre participant.

2.3. Une fois l'équipe inscrite, sa composition ne peut pas être modifiée, sauf en cas de problèmes de santé avérés.

2.4. Les participants au concours peuvent utiliser le matériel mis à disposition par l'association « Balouo Salo » exclusivement pour développer leur projet, sauf sur demande et autorisation préalable de l'association « Balouo Salo ».

2.5. Les participants ont l'interdiction de diffuser du matériel en rapport avec leur projet avant publication de la liste des gagnants.

2.6. En acceptant ce règlement, les participants s'engagent à faire preuve de loyauté et d'équité envers les autres participants ainsi qu'envers l'association « Balouo Salo ».

2.7. En participant au concours, les candidats s'interdisent tous propos ou comportements racistes et/ou discriminatoires envers les autres

¹. En vertu de l'article 6 lettre a) du décret présidentiel italien n° 430/2001, le « Concours Kaira Loooro » n'est pas considéré comme un prix étant donné que l'objectif est de présenter des projets et des études de nature commerciale ou industrielle pour lesquels la remise d'un prix à l'auteur de l'œuvre choisie sert à reconnaître les activités et les travaux réalisés ainsi que son engagement, mais sert également d'encouragement dans l'intérêt général.

participants et/ou l'association. Les participants sont dans l'obligation d'éviter tout comportement pouvant nuire à l'image des participants et/ou de l'association « Balouo Salo ». Toute violation de ces principes sera traitée par les autorités compétentes.

3. Clauses d'exclusion

Les projets suivants sont exclus du concours « Kaira Looro » :

3.1. Les projets présentés dans d'autres langues que l'anglais.

3.2. Les projets contenant des marques d'identification des participants.

3.3. Les projets incomplets ou non conformes. Un seul dossier nommé de manière non conforme aux indications de l'annonce du concours est une cause d'exclusion du projet présenté.

3.4. Les projets téléchargés après les délais indiqués dans l'annonce du concours.

3.5. Les projets présentés par une équipe dont aucun des membres n'avait entre 18 et 35 ans au moment de l'inscription.

3.6. Les projets diffusés avant la publication de la liste des gagnants.

3.7. Les projets considérés comme ne reposant pas sur la seule ingéniosité des participants.

3.8. Les projets qui violent l'une des règles et des conditions listées dans l'annonce du concours.

4. Frais d'inscription

4.1. Des frais d'inscription sont demandés pour chaque projet.

4.2. Il est possible de proposer plus d'un projet : un chef d'équipe différent doit être désigné pour chaque projet présenté.

4.3. Compte tenu du caractère humanitaire de cette initiative et du

fait que les frais d'inscription sont entièrement reversés à l'association « Balouo Salo », les frais d'inscription sont non remboursables, quel que soit le résultat du concours.

4.4. Les frais d'inscription ne sont en aucun cas remboursables.

5. Participants au concours et présélection

5.1. Les organisateurs peuvent modifier les délais du concours pour veiller à ce que ce dernier se déroule dans de bonnes, ou de meilleures, conditions.

5.2. L'association « Balouo Salo » ne peut être tenue pour responsable en cas de dysfonctionnement du serveur. Les participants sont donc invités à s'inscrire et à télécharger les projets bien avant la fin des délais fixés dans l'annonce du concours.

5.3. Si nécessaire, l'association « Balouo Salo » peut procéder à une présélection des projets en se basant sur deux éléments : premièrement, les critères d'évaluation indiqués dans la section « Critères d'évaluation » de l'annonce du concours ; deuxièmement, le respect de la finalité humanitaire du concours « Kaira Looro » et de l'association « Balouo Salo ». Cette présélection sera effectuée par les membres de l'association « Balouo Salo » elle-même ou par un comité délégué.

6. Le jury

6.1. La décision du jury et de l'association « Balouo Salo » est définitive, il n'y a pas de droit de réclamation.

6.2. Les membres du jury jouent leur rôle en faveur de l'association « Balouo Salo » à titre bénévole au vu de sa vocation humanitaire. L'association « Balouo Salo » entend opérer dans le but de protéger l'image morale et professionnelle de ses membres et des membres du

jury du concours « Kaira Loro ».

7. Récompenses

7.1. Un seul prix est décerné aux gagnants, qu'ils participent de manière individuelle ou en équipe. Les commissions bancaires et les taxes sont incluses dans le prix. En cas de participation en équipe, le prix est remis au chef d'équipe ou au délégué choisi par l'équipe.

7.2. Les gagnants sont tenus de fournir les documents supplémentaires requis pour les besoins des activités de l'association « Balouo Salo ».

7.3. Les projets choisis seront annoncés sur les canaux de communication et dans le livre officiel du concours, et seront publiés dans les différents médias. Les images, les dessins et les textes des projets gagnants seront à la libre disposition de l'association. Les projets gagnants sont donnés à l'association « Balouo Salo » qui, par conséquent, acquiert le droit de les utiliser et de les reproduire sur n'importe quel canal sans limites de moyens, de temps et d'espace.

7.4. Si l'association « Balouo Salo » décide de procéder à la réalisation effective du projet gagnant, l'association sera autorisée à effectuer des changements et des ajustements afin d'améliorer la faisabilité technique et la durabilité économique du projet. L'éventuelle réalisation de ce projet par l'association « Balouo Salo » n'entraînera aucune obligation envers l'équipe gagnante ou des tiers.

7.5. La réalisation du projet gagnant ou d'autres projets récompensés sera communiquée au chef d'équipe de l'équipe gagnante.

7.6. Le droit de paternité du concept architectural est toujours respecté en tant que droit indisponible.

8. La « bourse de stage »

8.1. La durée, les méthodes et la période du « stage » au cabinet d'architecture dépend de la disponibilité de ce dernier. L'entreprise d'accueil peut demander le CV et le portfolio de l'équipe gagnante ainsi qu'un entretien pour vérifier ses compétences académiques et/ou professionnelles. Un entretien sera requis avant de commencer le stage. En cas d'échec à cette étape de sélection, l'association « Balouo Salo » ne sera pas tenue pour responsable.

8.2. Les frais de déplacement sont à la charge des gagnants. La récompense ne peut être remise à une personne ne faisant pas partie de l'équipe du projet.

8.3. Le stage doit être réalisé dans un délai d'un an à compter de la publication des résultats du concours. Les frais de déplacement sont à la charge du(des) gagnant(s).

9. Propriété intellectuelle

9.1. Les projets soumis doivent être originaux et reposer exclusivement sur l'ingéniosité des participants. Une fois présentés, ils sont considérés comme tels par l'association « Balouo Salo » qui est exonérée de toute responsabilité vis-à-vis de tiers.

9.2. La propriété intellectuelle (se référant exclusivement au concept architectural) de chaque projet récompensé est partagée de manière égale entre tous les membres de l'équipe.

9.3. L'association « Balouo Salo » se réserve le droit d'évaluer et d'exclure tous les projets non conformes en cas d'allégations ou d'accusations de plagiat contre les projets récompensés.

10. Clauses de non-responsabilité

Les organisateurs du concours « Kaira Loro », les membres de l'asso-

ciation « Balouo Salo » et les membres du jury sont exonérés de toute responsabilité dans les cas suivants :

10.1. Utilisation d'informations fausses ou incorrectes par les participants.

10.2. Comportements violents, racistes ou désobligeants de la part des participants envers d'autres participants ou des tiers.

10.3. Violation des clauses Plagiat et/ou Droits d'auteur par les participants.

10.4. Toute action enfreignant le code d'éthique de cette initiative et/ou nuisant à l'image humanitaire de l'association « Balouo Salo », et tout comportement causant des dommages matériels et immatériels aux bénéficiaires des projets humanitaires soutenus par le concours.

10.5. L'association « Balouo Salo » se réserve le droit d'intenter une action en dommages et intérêts devant les autorités compétentes en cas de violation de l'article 10 du présent règlement.

JURY

隈研吾
建築都市設計
KENGO KUMA AND ASSOCIATES
隈研吾建築都市設計事務所

mario cucinella architects
MCA

stoga | BLENGINI
GHIRARDELLI

EMBT

AL_A

MVRDV

 architecture
sans frontières
INTERNATIONAL

 MMA
DESIGN
STUDIO

SHARON DAVIS
design

 SAAD EL KABBAJ
ARCHITECTE

إدريس كيتاني مهندس معماري
DRISS KETTANI ARCHITECTE

MOHAMED
AMINE SIANA
ARCHITECTE

ASSOCIATIONS PARTENAIRES



PARTENAIRES MÉDIAS



PARTENAIRES MÉDIAS





HUMANITARIAN ORGANIZATION
BALOUO SALO

www.balouosalo.com



www.kairaloro.com